

Les collégiens ont eu contrôle avant les cours

Drôle de surprise pour les élèves de Jean-Monnet, mardi matin, les gendarmes attendaient ceux qui utilisent des deux-roues. Ils étaient là pour les sensibiliser aux questions de sécurité.

Reportage

Entre 8 h et 8 h 45, mardi, à leur arrivée au collège Jean-Monnet, les élèves ont eu une visite surprise : celle des gendarmes ! **« Il s'agit d'une action de prévention à la sécurité routière, menée dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Environ 140 élèves utilisent un deux-roues pour se rendre au collège et, depuis le début de l'année, nous avons eu de nombreux soucis avec les deux-roues »**, explique Fabrice Dubrez, principal adjoint.

« Aujourd'hui, nous sommes six gendarmes. Nous menons une action de prévention et de pédagogie, précise le lieutenant Émilien Schelstraete. **Nous remplissons et remettons au collège des fiches spécialement créées, avec l'ensemble des infractions et le coût total qu'elles représentent. L'action est aussi liée à la recrudescence, depuis 2019, des accidents de deux-roues au niveau national. »**

« Venir en toute sécurité »

Trente-trois cycles ont été contrôlés, les principales infractions concernent le défaut d'éclairage, l'absence de chasuble, parfois de casque, et des défauts dans le système de freinage.

« À l'aide des fiches établies, poursuit Fabrice Dubrez, **une prise de contact sera effectuée auprès des familles, pour revoir avec elles les infractions constatées. L'objectif est que les élèves viennent en sécurité au collège. »** Le département du Calvados s'est également engagé à fournir des chasubles aux élèves. Un autre contrôle est prévu au collège.



Mardi matin, une action de prévention et de pédagogie a été menée dans le cadre d'un partenariat entre le collège et la gendarmerie. Elle était destinée à améliorer la sécurité des enfants qui viennent au collège en deux-roues. Ouest-France



